

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

VEXIN FRANÇAIS

PAR

LOUIS RÉGNIER

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin.*

PREMIÈRE SÉRIE

NOTRE-DAME DE PONTOISE

Autour de Pontoise :

OSNY — BOISSY-L'AILLERIE — GÉNICOURT — ENNERY

LIVILLIERS — AUVERS-SUR-OISE

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE — ABBAYE DE MAUBUISSON

ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE — CERGY — PUISEUX

FONTENAY-SAINT-PÈRE — FLAVACOURT

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE L'EURE

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 45, RUE BARBÉY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. LESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC.

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

1922

AUVERS-SUR-OISE

(1916)

ÉGLISE NOTRE-DAME

L'église Notre-Dame d'Auvers (1) est un noble et bel édifice assis à mi-côte, sur une vaste terrasse dont la plus grande partie était jadis occupée par le cimetière paroissial. Nous pensons que là s'élevaient aussi antérieurement des constructions, soit le logis du prieuré-cure créé par les chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis aussitôt qu'en 1131 le roi Louis VI eut donné l'église d'Auvers à ce monastère (2), soit la grange dimeresse des religieuses bénédictines de l'abbaye de Montmartre, à qui le roi Philippe-Auguste avait donné, en 1182 ou 1183, ce qu'il possédait des grosses dîmes d'Auvers, en échange de leurs droits d'usage dans la forêt de Vincennes (3). Il existe, en effet, au sud-est de la terrasse, une saillie épaulée par des contreforts plus anciens que tous les autres, saillie qui ne s'explique guère si l'on n'y voit l'assiette de constructions relativement importantes dont l'existence est, d'ailleurs, attestée par deux fenêtres bouchées ayant éclairé autrefois une cave ou un cellier. Quoi qu'il en soit, les chanoines de Saint-Vincent conservèrent jusqu'à la Révolution le droit d'instituer curé d'Auvers un des leurs, qui jouissait, concurremment avec eux, d'une partie des dîmes de la paroisse.

L'édifice paraît orienté régulièrement. M. Lambin, qui lui a consacré un chapitre dans ses études sur *les Églises des environs de Paris* (4), lui donne les dimensions suivantes :

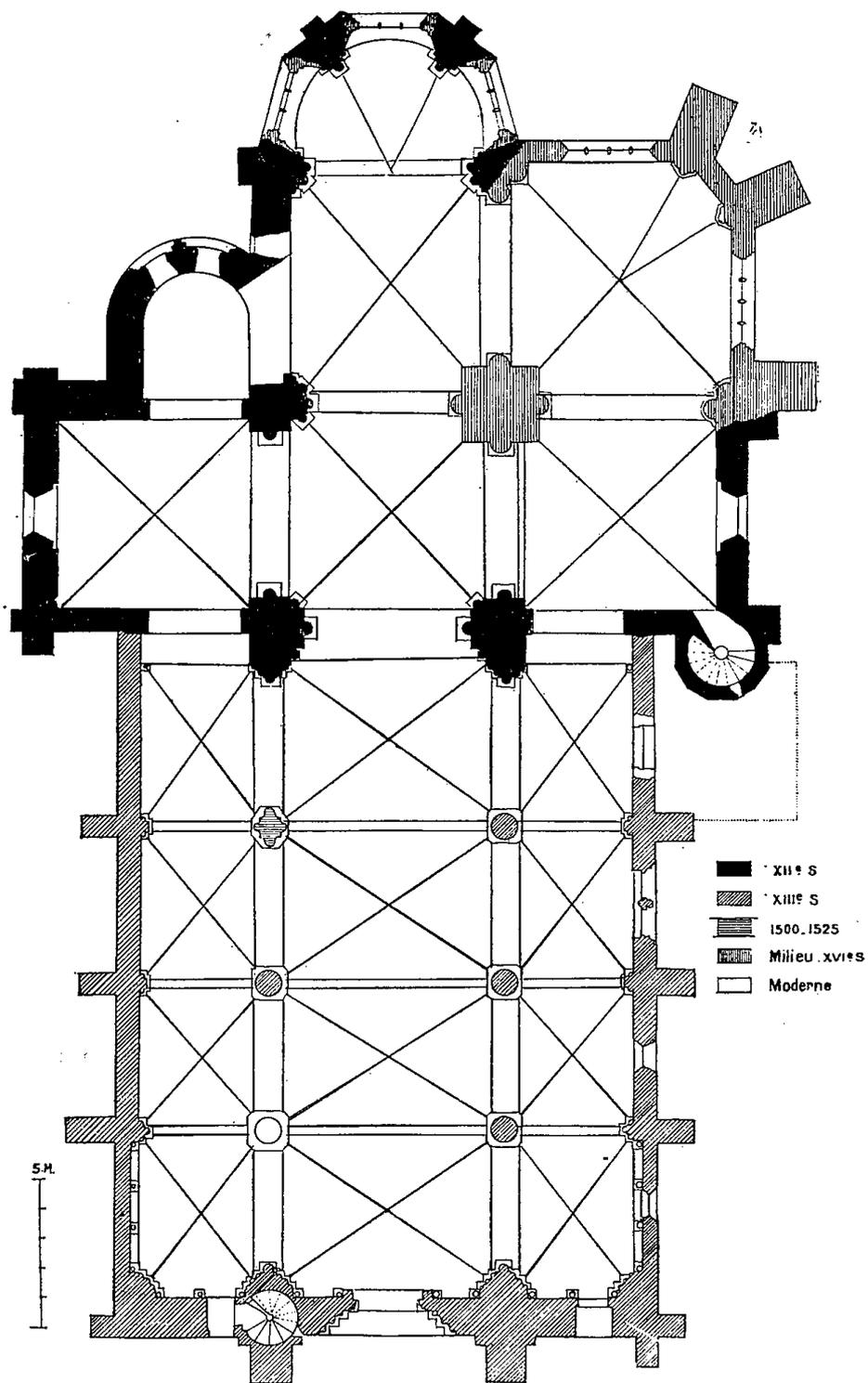
Longueur totale	42 m. 20
Longueur du transept	22 m.
Largeur de la nef, y compris les bas-côtés	16 m.
Hauteur sous voûte, à la nef	14 m.
— — — — — au chœur	12 m.

(1) Seine-et-Oise, arr. et cant. de Pontoise.

(2) La charte originale de cette donation est conservée aux Archives de l'Oise sous la cote H 638 (fonds de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis). Voir *Invent. somm. des Arch. de l'Oise*, série H, t. I, par Armand Rendu et Couard-Luys, p. 158. Cette charte a été publiée dans la *Gallia christiana*, t. X, instr., p. 429.

(3) Charte publiée dans le *Recueil des actes de Philippe-Auguste*, par H.-François Delaborde, t. I, 1916, p. 89-90, n° 69.

(4) 1898 (in-8), p. 34-39, avec une vignette.



E. Chauliat del.

Fig. 10. — PLAN DE L'ÉGLISE D'AUVERS.

N. B. — Les trois fenêtres de l'abside appartiennent, savoir : celle de l'axe à la fin du XIII^e siècle, les deux autres au XIX^e siècle.

Toute l'église est voûtée sur nervures, à l'exception de l'absidiole du nord, recouverte d'une voûte d'arêtes.

Le plan comprend une nef flanquée de deux bas-côtés, un transept et un chœur terminé par une abside. Il y a, de plus, au sud du chœur, une grande chapelle du xvi^e siècle qui a remplacé une absidiole probablement identique à celle encore existante au croisillon nord. Une tour carrée surmonte le carré du transept. Deux portails donnent accès dans l'édifice : l'un à la façade occidentale, l'autre sur le flanc sud de la nef. A l'exception de la chapelle dont nous venons de parler, l'église appartient au xii^e et au xiii^e siècle. Nous allons en décrire successivement les différentes parties (1).

I

Au premier abord, le chœur, le transept et l'absidiole qui s'ouvre sur le demi-croisillon du nord paraissent appartenir à peu près à une même époque et à un plan unique. Et cependant l'aspect général, l'aspect du dehors surtout, n'est pas homogène. Le chœur, composé d'une travée carrée et d'une abside à cinq pans, rappelle sensiblement, à l'extérieur, les sanctuaires de la fin du xi^e siècle que l'on voit encore à Parnes (Oise), à Saint-Clair-sur-Epte, à Guitrancourt, à Fontenay-Saint-Père et à Tessancourt (Seine-et-Oise) : l'abside est plus basse que le chœur proprement dit, elle est de plan polygonal, les travées aveugles y alternent avec les travées percées de fenêtres, et ces travées aveugles sont appuyées en leur milieu d'un contrefort. Mais les joints de l'appareil sont d'une finesse qui ne permet pas d'attribuer l'ensemble de la construction au xi^e siècle, et la seule fenêtre originale qui subsiste, au nord de la partie carrée, achève, par la forme de son arc en cintre brisé, presque en tiers-point, de ramener vers une date moins ancienne l'opinion du visiteur, dont le sentiment se précise tout à fait à la vue de l'intérieur. Cette ordonnance harmonieuse et savante, ces fûts vigoureux, mais bien proportionnés, qui portent sur d'élégants chapiteaux des nervures à la fois puissantes et légères, ne sauraient être antérieurs de beaucoup au milieu du xii^e siècle. Des formerets portés sur des fûts plus minces que les autres consolident les voûtes, fort bien appareillées. La caractéris-

(1) Le plan de l'église que nous donnons ci-joint est extrait du volume contenant les procès-verbaux et mémoires du *Congrès archéologique de France, 82^e session, 1919* (paru en août 1921), où il accompagne une courte notice mienne sur *l'Église d'Auvers-sur-Oise* (p. 70-76).

tique principale de ces voûtes est peut-être la surélévation très



Photo Neurdein.

Fig. 11. — ÉGLISE D'AUVERS-SUR-OISE (vue d'ensemble à l'est).

accentuée du point de croisée. Les ogives de la travée carrée se composent de deux tores séparés par un cavet, comme au transept

de Saint-Germer. Le doubleau en tiers-point de l'abside et les deux branches d'ogive qui vont s'y appuyer et s'y confondre sont d'épaisseur égale et comprennent uniformément trois tores juxtaposés, mais distincts. L'arc doubleau ouvert sur le carré du transept présente à l'intrados les mêmes moulures, et il en est de même des ogives du carré. (Pl. VII, *a.*)

Tout ce voûtement est visiblement homogène, comme le sont aussi, dans le chœur, la sculpture des chapiteaux et les profils des tailloirs, en dépit de légères différences qui tiennent sans doute à la présence de plusieurs ouvriers. Tous les tailloirs qui supportent les ogives font face à la nervure. Dans le sanctuaire, on trouve des tailloirs couverts de rinceaux très décoratifs, simultanément avec d'autres uniquement moulurés, mais d'une mouluration assez recherchée : mince tablette encorbellée au-dessus d'un tore, d'un cavet et d'un second tore. Au carré du transept, le tore inférieur n'existe pas, mais un rang de dents de scie se découpe sur la tablette. Il y a, d'ailleurs, de l'archaïsme dans tous ces profils, où les tores ne sont guère que des quarts de rond.

L'ornementation des corbeilles est très variée (pl. VI, *b*) : rinceaux et palmettes, d'une composition originale, voisinent avec des sujets où paraissent, parfois dans un encadrement d'arcades et de colonnes, certains animaux fantastiques et des figures humaines (1). Peut-être serait-il possible, au prix d'une étude attentive, d'expliquer quelques-unes de ces compositions : c'est une tâche que nous n'aborderons pas ici. Nous signalerons seulement, à l'angle nord-ouest de la travée du chœur, un centaure qui décoche une flèche à une sorte de chimère dont le corps et les ailes sont d'un oiseau, la tête d'une femme et la queue d'un serpent, et nous rappellerons l'hypothèse formulée par M. Maitaine, le consciencieux historien d'Auvers, qui, non sans vraisemblance, a cru pouvoir reconnaître, parmi les sujets figurés sur un chapiteau tout voisin du précédent, un acte de foi et hommage à la reine Adélaïde, veuve de Louis VI et dame d'Auvers (2).

Il y a lieu de noter la manière dont sont disposés les fûts, sous les doubleaux : ils ne sont pas, comme d'ordinaire, logés dans une

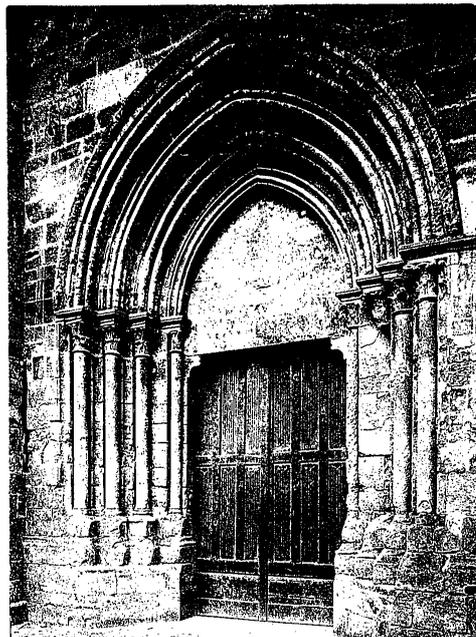
(1) Voir, dans le volume cité du *Congrès archéologique de France*, les figures p. 72 et 73.

(2) Henri Maitaine, *Histoire de la paroisse et commune d'Auvers-sur-Oise*, 1906, p. 45.

P. 82



VII



ÉGLISE D'AUVERS-SUR-OISE

INTÉRIEUR DU CHOEUR

PORTAIL OCCIDENTAL

(d'après des photographies de M. Martin-Sabon)

série d'angles droits ou bien appliqués contre un dosseret, mais séparés par des arêtes assez aiguës.

Nous avons dit qu'une seule fenêtre subsistait du percement primitif, au nord de la travée carrée. Elle est placée de telle sorte que la présence d'une absidiole latérale était, soit un fait accompli, soit une prévision certaine, quand elle fut établie. Cette fenêtre, assez étroite, est dépourvue de tout ornement. A l'opposé, le mur méridional a été remplacé au milieu du *xvi^e* siècle par une large arcade ouvrant sur la chapelle nouvellement ajoutée à l'église. Quant aux trois fenêtres primitives du sanctuaire, sans doute plus ornées que celle du nord encore existante, elles sont aujourd'hui remplacées par autant de larges baies en tiers-point, à deux meneaux, d'un dessin élégant et, malgré la différence des styles, d'un heureux effet.

Une seule de ces fenêtres, celle de l'axe, appartient à la fin du *xiii^e* siècle, date indiquée par le style du remplage et les détails de la mouluration. Celle du midi fut ouverte postérieurement, à une date que nous ignorons. Le remplage de cette fenêtre, moderne dans son état actuel, a-t-il toujours reproduit, comme aujourd'hui, celui de la fenêtre centrale ? On aimerait à le savoir, mais les partisans de l'unité de style n'ont pas pour habitude de conserver le souvenir de ce qu'ils détruisent. Pussions-nous, ici, n'avoir à leur reprocher que la destruction de la fenêtre du *xii^e* siècle qui, jusqu'en 1863, s'est ouverte au nord de l'abside ! C'est à cette époque, en effet, que fut établie la troisième fenêtre, toujours à l'imitation de la première.

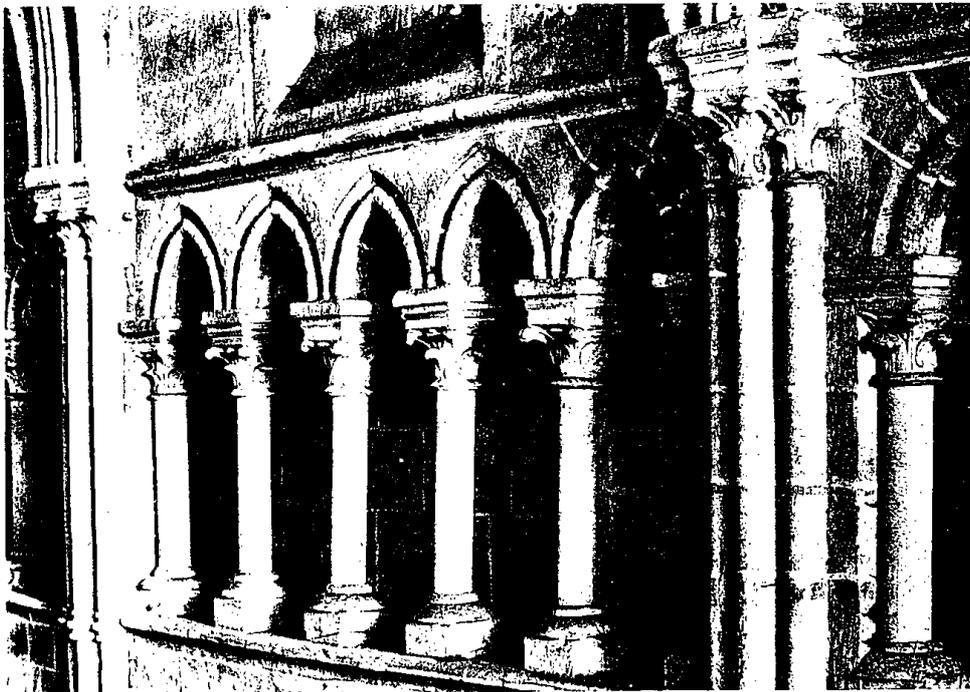
Antérieurement à l'ouverture de celle-ci, vers les débuts du règne de saint Louis, une gracieuse piscine à double arcade sur colonnettes avait été ajoutée du côté de l'épître dans le mur de l'abside.

Des quatre piliers qui portent la tour, trois seulement sont demeurés intacts. Celui du sud-est a été retaillé, et sans doute refait en partie et consolidé, au *xvi^e* siècle, quand fut construite la chapelle latérale. Les trois autres présentent une disposition beaucoup plus simple que les supports du chœur. Une seule demi-colonne épaisse est engagée sur chaque face libre d'un large massif carré, et les arcs en tiers-point, méplats, ont simplement leurs arêtes revêtues d'un tore. Un angle rentrant à la jonction des deux faces internes de ces piliers sert à loger un fût d'une épaisseur un peu moindre qui supporte l'une des ogives de la voûte, toujours surhaussée et munie de formerets. Comme il est naturel au milieu

du XII^e siècle, aucun trou n'a été ménagé pour l'ascension des cloches. Mais tout cela n'a pas l'homogénéité du chœur, et nous aurons à formuler à cet égard quelques observations. Contentons-nous de faire remarquer, pour le moment, que les maçons qui remanièrent, vers le milieu du XII^e siècle, cette partie centrale de l'église commencèrent en même temps l'érection d'une nef avec bas-côtés.

Chacun des demi-croisillons ne comprend qu'une seule travée à peu près carrée, sous une voûte d'ogives à tore aminci. La manière dont les ogives reposent sur des fûts courts et encorbellés, à chapiteaux sans sculpture, semble indiquer que le voûtement ou, du moins, un tel mode de voûtement n'avait pas tout d'abord été prévu. Une fenêtre en tiers-point à chaque extrémité du transept, une fenêtre en cintre brisé à l'ouest du croisillon sud, un oculus à l'ouest du croisillon nord, le tout sans ornement, fournissent l'éclairage.

L'absidiole du nord affecte également, à l'intérieur, une extrême simplicité. Ouverte par un arc en tiers-point, éclairée au fond par deux fenêtres accolées, elle ne présente de colonnettes nulle part : seul, un tore règne sur l'arc en plein cintre des deux baies. La voûte d'arêtes qui surmonte cette absidiole en hémicycle allongé provoque aussi la surprise. L'extérieur ne produit pas la même impression de froideur, parce que les fenêtres jumelles sont encadrées chacune de deux colonnettes, avec des chapiteaux sculptés et des tailloirs bien moulurés, et les arcs enrichis d'un tore qu'accentuent des arêtes saillantes. Les rinceaux, palmettes et entrelacs qui décorent les chapiteaux, le cavet et le tore qui supportent la mince tablette des tailloirs s'apparentent d'assez près à ce que nous avons vu dans le chœur pour qu'on doive repousser l'idée de considérer l'absidiole comme ayant appartenu, dans son état actuel, à un édifice plus ancien, suivant une opinion plusieurs fois émise. La corniche de cette absidiole diffère cependant tout à fait de celle du chœur : la tablette en biseau est portée par des corbeaux simplement taillés en cavet, avec une arête médiane, mais cette même corniche sans sculpture se retrouve au-dessus du transept. Les arcades subdivisées de la corniche du chœur reposent, au contraire, sur des culots ornés de têtes humaines, de têtes d'animaux, de fleurons, etc. Cette corniche à petites arcades subdivisées appartient à un type fréquent dans les anciens diocèses de Beauvais et de Senlis.



ÉGLISE D'AUVERS-SUR-OISE

FENÊTRES DE L'ABSIDIOLE NORD

TRIFORIUM DE LA NEF

(D'après des photographies de M. Martin-Sabon)

L'arcade en tiers-point qui donne entrée à l'absidiole n'est pas sans contraster par son ordonnance avec le caractère assez archaïque de l'aspect extérieur. Elle est haute et légère, ses claveaux et ses pieds droits ont leurs angles abattus en biseau, et les moulures de son imposte comprennent deux tores reliés par un cavet et formant talon (1). Faut-il supposer une interruption de travaux prolongée qui ait retardé l'achèvement de l'absidiole, à l'intérieur ? Y eut-il seulement changement d'architecte ou inspiration différente, l'absidiole et l'arcade restant à peu près du même temps ? Les deux hypothèses se complètent, sans s'exclure absolument.

Des faits que nous venons de constater, il convient de tirer quelques conclusions. Les piliers carrés, cantonnés d'une grosse demi-colonne sur chaque face, qui se voient encore au nord du carré du transept semblent être antérieurs à tout ce qui les avoisine. Une seule des demi-colonnes a conservé intacts, ou à peu près, sa base, de profil lourd, mais de composition presque attique, son chapiteau, garni d'une collerette de feuillage, au-dessous de têtes humaines supportant le tailloir sur chaque côté d'une corbeille à faces concaves, et le tailloir lui-même, simplement abattu en biseau. Ces piliers devaient soutenir originairement d'épais doubleaux en plein cintre. D'autre part, si l'on examine l'appareil de l'édifice à l'extérieur, il ne résulte nullement de cet examen que le chœur, l'absidiole et les croisillons aient été construits en même temps.

Les expressions que le roi Louis VI emploie, en 1131, dans sa charte de donation aux chanoines réguliers de Saint-Vincent de Senlis : *ecclesiam nostram de Auvers, ex more aliarum ecclesiarum regalium liberam*, montrent qu'il s'agit d'un édifice construit sur le domaine de la couronne, aux frais du souverain ou de l'un de ses prédécesseurs. Or, les dispositions intérieures du chœur semblent postérieures à la date de 1131, tandis qu'au contraire le plan et l'ordonnance extérieurs de cette partie de l'église, et spécialement du sanctuaire, indiquent une époque plus reculée. A une première église bâtie par Philippe I^{er} vers la fin du XI^e siècle, — la finesse des joints ne permet pas de remonter au delà, — pourraient donc avoir appartenu les deux piliers nord du carré du transept et la

(1) Inutile de dire que l'ouverture qui fait communiquer l'absidiole avec le chœur est un percement d'époque très postérieure.

partie basse des murailles du chœur, dans leurs parements extérieurs. Après la donation de 1131, le chœur et le sanctuaire furent reconstruits en très grande partie, pour établir les voûtes d'ogives et leurs supports. C'est à cette reconstruction qu'appartient la fenêtre du côté nord. L'honneur de ces travaux très habilement exécutés doit être attribué soit aux chanoines de Saint-Vincent, soit à la reine Adélaïde de Savoie, qui, après la mort de Louis VI en 1137, eut Auvers dans son douaire et y fit sans doute, de temps à autre, quelques séjours avant de se remarier à Mathieu I^{er}, seigneur de Montmorency, connétable de France. Peut-être les chanoines et la reine contribuèrent-ils en commun à cette rénovation de l'édifice.

Quelle place l'absidiole du nord requiert-elle dans la chronologie des faits précédents? Est-elle contemporaine de l'église primitive ou de la réfection voisine du milieu du XII^e siècle? Il est bien difficile, croyons-nous, d'y reconnaître rien d'antérieur à cette dernière époque. L'extrême simplicité de son ordonnance intérieure est à rapprocher de celle des demi-croisillons. Visiblement, ces parties de l'église furent terminées avec un parti-pris d'économie qui conduit à les placer hypothétiquement après la mort (1154) ou, du moins, après le second mariage de la reine Adélaïde. La simplicité que nous constatons rappelle, d'ailleurs, l'architecture très sobre à laquelle restèrent assez longtemps attachés les chanoines de Saint-Augustin, ceux même qui s'étaient affiliés à la congrégation de Saint-Victor, comme le firent en 1138 les religieux de Saint-Vincent de Senlis.

Il y a lieu d'attirer l'attention sur la forme de l'unique fenêtre qui représente aujourd'hui l'éclairage primitif du chœur. Cette fenêtre décrit un arc brisé, et l'on sait que l'arc brisé ne fut adopté qu'assez tardivement pour les fenêtres par les constructeurs du XII^e siècle. Celle qui a existé jusqu'en 1863 dans la travée nord de l'abside avait, paraît-il, la même forme; mais nous ignorons malheureusement la valeur du témoignage qui nous l'apprend (1).

(1) Il s'agit des relevés de l'église d'Auvers exécutés en 1874 par M. Danjoy, architecte, et dont on peut voir une reproduction dans la nouvelle série d'*Archives des monuments historiques* publiée en 1900 et années suivantes (voir t. I, pl. 45). La coupe longitudinale du chœur montre dans la travée dont nous parlons une fenêtre en arc brisé, et il résulte de la même coupe et du plan que cette fenêtre, comme celle encore subsistante, n'avait de colonnettes ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. D'autre part, la vue perspective extérieure prise du nord-est reproduit l'état actuel, avec la fenêtre créée en 1863. Pourquoi l'auteur des dessins a-t-il restitué l'état ancien

Quoi qu'il en soit, la fenêtre actuellement subsistante peut être rangée parmi les premiers exemples de l'emploi de l'arc brisé dans les fenêtres.

Nous aurons plus loin à considérer, en présence d'une autre église, celle de Saint-Martin, quelles furent, au point de vue paroissial, les suites et les conséquences de la donation du roi Louis VI aux chanoines de Saint-Vincent (1). Poursuivons d'abord la description de l'église Notre-Dame.

II

A l'angle sud-ouest du demi-croisillon sud, une **tourelle** de plan dodécagonal renferme une vis sur couchis de blocage, dont le noyau se fait remarquer par son épaisseur. C'est par là que l'on accède à la **tour carrée** (2) qui s'élève au centre de l'église et dont la construction suivit immédiatement celle du transept. Cette tour présente un type que l'on retrouve avec des proportions plus élancées au-dessus de l'église de Delincourt, près de Chaumont-en-Vexin. Deux lancettes encadrées de colonnettes s'ouvrent sur chaque face, et d'autres colonnettes plus grosses jouent respectivement le rôle de contreforts aux quatre angles du carré et au milieu de chaque face, en diminuant d'épaisseur au niveau des impostes (3). La corniche est semblable à celle des croisillons. Comme à Delincourt, la toiture en bâtière est, dans son état actuel, très postérieure à la tour; mais on peut être persuadé qu'elle en remplace une autre de même forme. Les constructeurs n'ont certainement pas eu l'intention d'élever une flèche (4), puisqu'ils n'ont préparé aucune trompe pour l'asseoir.

Trois baies en plein cintre, sans ébrasement et sans feuillure, font communiquer la partie basse de cette tour avec les combles du

dans une élévation intérieure et dans le plan, et pourquoi ne l'a-t-il pas restitué dans la vue extérieure? Nous ne saurions naturellement le dire; mais cette circonstance fait qu'on se demande à quel point sa restitution est justifiée.

(1) Voir p. 105.

(2) Elle mesure 6 m. 44 à l'intérieur sur chacune de ses faces.

(3) A Delincourt, il n'y a de colonnes-contreforts qu'aux angles. Voir ma *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*, V, pl. p. 40.

(4) D'après M. Danjoy, on compte 31 m. 50 du pavé de la nef à la corniche de la tour. Sur les relevés de l'église d'Auvers par M. Danjoy, voir p. 86.

chœur et des deux bras du transept. Une quatrième ouverture du même genre était destinée à donner accès au-dessus des voûtes de la nef, mais elle a été bouchée et remplacée par une autre, en tiers-point, percée après coup, à un niveau plus élevé, près de l'angle sud-ouest (1).

Quand on bâtit la nef actuelle, dans la seconde moitié du règne de Philippe-Auguste, on lui donna, en effet, une hauteur un peu supérieure à celle des parties orientales de l'église ; mais on eut le bon goût de ne pas exagérer cette surélévation, et l'effet de la tour ne s'en trouve pas sensiblement amoindri. Ce fut le désir d'établir un triforium qui fit adopter cette disposition, car l'architecte du transept avait prévu pour la nef des piliers exactement de même hauteur que ceux d'aujourd'hui. Les supports liés aux deux massifs occidentaux du carré appartiennent, en effet, au milieu ou au troisième quart du XII^e siècle et sont contemporains du massif dont ils font partie. Par le nombre et la disposition des colonnettes, on constate que, dès cette époque, les constructeurs prévoyaient au-dessus de la nef une voûte d'ogives, avec formerets, et que les fûts destinés à porter les ogives avaient la même épaisseur que ceux qui reçoivent les ogives du chœur et du carré. Les chapiteaux n'existent plus qu'au groupe nord, sous des tailloirs composés d'un cavet, d'un tore, d'une arête et d'une tablette où courent des dents de scie. Ces moulures sont assez délicates. Il va sans dire que les colonnettes-supports des hautes voûtes n'ont pas été terminées au XII^e siècle et ne portent pas des chapiteaux de cette époque. Les bases, assez bien conservées et munies de griffes, comprennent un tore inférieur sensiblement aplati, une scotie et un tore supérieur de faible diamètre. On peut remarquer que la base de la colonne porte-ogive repose, comme dans le chœur, sur un socle planté face à la nervure.

La construction de la nef ne semble pas avoir été poussée très rapidement. On observe dans les profils des tailloirs quelques différences, légères, il est vrai, et l'ornementation végétale des chapiteaux du portail de l'ouest est sensiblement plus avancée de style que celle des chapiteaux de l'intérieur. Les deux arcades sud-est paraissent avoir été les premières construites. Mais cette chronologie n'a qu'un faible intérêt, car, malgré tout, l'œuvre est

(1) Ajoutons ce détail que le mur oriental de la tour est renforcé à sa base par un arc de décharge en tiers-point.

homogène. Les quatre arcades qui, au nord et au sud, séparent la nef des bas-côtés, sont larges, et leur arc en tiers-point est même un peu surbaissé, évidemment pour ménager la hauteur. De grosses colonnes à chapiteaux courts et robustes portent, sur des tailloirs carrés dont les angles sont abattus, les doubles claveaux de ces arcades, ornées de tores. De plus, trois colonnettes en délit juxtaposées appuient leurs bases sur la saillie de ce tailloir et vont soutenir, sur autant de chapiteaux placés tous au même niveau, les nervures de la voûte supérieure, à savoir un doubleau, deux ogives et deux formerets. Ces nervures affectent des profils différents : les formerets se composent d'un tore, les ogives d'un tore aminci en amande et dégagé par deux cavets, le doubleau de deux tores séparés par un filet. Des couronnes de délicats feuillages enrichissent les clefs des deux travées orientales.

Le triforium se compose d'une galerie adossée à un mur plein et ouverte dans chaque travée par cinq petites arcades en tiers-point, égales entre elles et portées sur des colonnettes. Un tore décore les arêtes des claveaux, tandis qu'au-dessus la fenêtre, assez large, ne présente ni moulure ni décoration, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur (1).

Notons que, du côté nord, deux piliers diffèrent des autres, le premier à partir de l'ouest parce que son chapiteau n'est à peu près qu'un bloc à peine mouluré, — résultat d'une reprise demeurée incomplète (2), — le troisième parce qu'il a été refait au xvi^e siècle, sur un plan aux contours ondulés et pour ainsi dire sans chapiteau.

L'ordonnance de la nef d'Auvers est très caractéristique du style des églises de l'Ile-de-France pendant la première moitié du xiii^e siècle. C'est celle que nous avons déjà observée dans le chœur de Boissy-l'Aillerie. Le style de la **décoration végétale** présente le même caractère français et parisien. M. Lambin (3) en a fait l'objet d'observations que nous nous empressons de recueillir :

« La flore de la nef d'Auvers est, dit-il, celle de la fin du xii^e siècle

(1) Une vue perspective intérieure du bas-côté sud et de la nef, dans le volume du *Congrès archéologique* de 1919, pl. h. t. p. 74, reproduit une photographie de M. E. Lefèvre-Pontalis.

(2) Le procès-verbal de la visite de l'église d'Auvers le 14 novembre 1710 par Mgr d'Aubigné, archevêque de Rouen, constate qu'« un des piliers de la nef menace ruine et n'est appuyé que de quelques pièces de bois ». (Arch. de la Seine-Inf., G. 736, p. 504.)

(3) *Op. cit.*, p. 37.

et des premières années du XIII^e, la flore simple et large de Notre-Dame de Paris. Nous retrouvons là, en petit, les crochets vigoureux de la grande cathédrale. Pourquoi faut-il, hélas ! que cette église ait subi un odieux grattage ? Le modelé des feuillages, la grâce de leurs contours, ont été profondément altérés par l'action de la râpe tenue par une main grossière, et, ici comme ailleurs, le vandalisme des restaurateurs a dépassé celui des révolutionnaires (1). Dans cette nef, nous voyons, à droite, sur les chapiteaux des colonnettes du pilier engagé dans le mur du portail, de l'arum avec crochets de nénuphar et de fougère ; sur le chapiteau du premier pilier monocylindrique, de l'arum et de la fougère ; sur celui du deuxième pilier, qui est retouché, de l'arum avec crochets de fougère et de raisin ; sur celui du troisième pilier, de l'arum avec crochets de fougère. Nous voyons à gauche, sur les chapiteaux des colonnettes du pilier engagé dans le mur du portail, du nénuphar avec crochets de fougère. Le chapiteau du premier pilier, qui n'est qu'épannelé, n'a, par conséquent, aucun feuillage. Celui du deuxième pilier donne de l'arum et de la fougère. Les chapiteaux des colonnettes du triforium, mieux conservés que ceux des gros piliers, méritent d'être étudiés, car ils montrent la sculpture de l'Ile-de-France dans sa pureté native. Il y a surtout une admirable floraison d'arum naturel, c'est-à-dire à peu près tel que la nature le donne. Sur ceux de droite, on aperçoit cette feuille, la fougère, la vigne, le nénuphar. Sur ceux de gauche, on distingue encore l'arum, la fougère et le nénuphar. Ces feuilles sont en partie reproduites, et avec la même perfection, sur les hauts chapiteaux des colonnettes qui montent vers la voûte pour recevoir les retombées de ses nervures. Remarquons que la vigne est rare à Auvers. L'arum, la fougère et le nénuphar, qui sont les plantes primordiales de la flore gothique, forment presque à elles seules l'ornementation de la nef. »

Les **bas-côtés** ont été trop rajeunis lors des travaux dont parle M. Lambin et dont le résultat fut le déclassement de l'église, heureusement reclassée depuis, en 1914 ou 1915. Il semble que des pilastres aient, dès l'origine, tenu lieu de colonnes sous la retombée des doubleaux, le long des murs. Les doubleaux et les ogives ont le même profil que ceux de la voûte haute, mais on trouve cependant quelques doubleaux dont les arêtes sont seulement creusées

(1) Ce nettoyage imprudent eut lieu en 1874, sur l'initiative du conseil de fabrique.

en cavet. De larges arcatures en tiers-point, sur colonnettes, règnent à la partie inférieure des murailles, dans la travée occidentale. On y voit des tailloirs ornés d'un cavet dégagé. Mais tout cela doit être à peu près neuf. Les tailloirs des gros chapiteaux, revêtus d'un

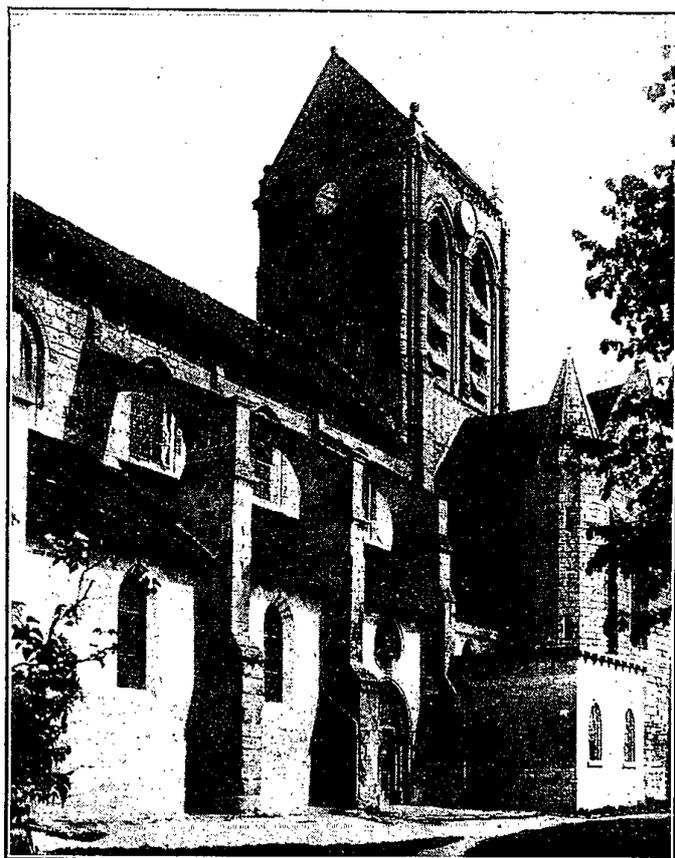


Photo Seyès.

Fig. 12. — ÉGLISE D'AUVERS (vue d'ensemble au sud-ouest).

cavet et d'un tore, tantôt distincts, tantôt reliés par leurs courbes; ceux du triforium et des colonnettes supérieurs, formés d'un cavet bordé de deux biseaux, sont plus authentiques. Les lancettes qui éclairent le bas-côté sud ont été entièrement refaites à l'époque moderne; on a ainsi, d'ailleurs, simplement restitué, avec vraisemblance, les percements originaux. Les lancettes du bas-côté nord sont, au contraire, une innovation: il n'existait de ce côté aucune fenêtre en dehors de la lancette du mur ouest, ce qui

s'explique par le voisinage des bâtiments de l'ancien hôtel seigneurial.

Les **arcs-boutants**, en quart de cercle, ont aussi été en partie refaits, mais l'un d'eux, le troisième au sud, fournit encore un témoignage de leur état primitif. La tête de l'arc est soulagée par un pilastre muni d'un petit quart de rond, et un passage avait été ménagé dès l'origine au pied des fenêtres, passage qu'une surélévation de la toiture des bas-côtés a fait abandonner. Les culées de ces arcs-boutants servent de contreforts aux murs des bas-côtés, dont les corniches présentent encore des corbeaux d'aspect roman (têtes monstrueuses, une tête de bélier, des feuillages, des billettes alternées, etc.), avec une ligne de modillons cubiques détachés de la tablette en biseau. Des modillons du même genre constituent la seule décoration de la corniche supérieure.

Il existe dans la troisième travée, du côté sud, un portail secondaire, avec trumeau, qui a été très médiocrement restauré en 1891 et dont M. Lambin dit fort justement qu'il « n'a plus de valeur archéologique ». J'y avais noté, en 1885, un chapiteau roman qui servait alors de support à la statue du trumeau. Ce chapiteau a disparu. La petite rose quadrilobée ouverte au-dessus du portail a été pareillement refaite, mais la restitution de cette baie ne prêtait pas à la même fantaisie que la restauration du portail, mutilé dans beaucoup de ses parties. L'établissement de ce portail et de la rose, au second quart du XIII^e siècle, fut postérieur à la construction du bas-côté.

La **façade occidentale** présente un portail généralement mieux conservé et plus intéressant, au-dessous d'une large rose qui, par contre, a été entièrement refaite en 1876 dans le style des premières roses gothiques. Le remplage de cette rose ne remontait pas, d'ailleurs, au XIII^e siècle : il était de style flamboyant et avait beaucoup souffert, au mois d'août 1875, d'un violent orage dont les ravages nécessitèrent aussi la réfection de la rose occidentale de Saint-Maclou de Pontoise. Deux gros contreforts encadrent la façade. Celui du nord renferme un escalier qui donne accès à la galerie nord du triforium, à celle existant autrefois extérieurement au pied des fenêtres nord, et dans les combles. La communication avec le triforium du midi et le comble du bas-côté sud dut toujours être assurée, comme elle l'est aujourd'hui, par une galerie de bois encorbellée intérieurement au pied de la rose. Des trompes extérieures au sommet du contrefort-tourelle annoncent l'existence

ancienne d'un couronnement pyramidal aujourd'hui disparu. La vis est bien construite, avec un large biseau sur l'arête inférieure de chacun des degrés.

Le portail, assez étroit, semble bien n'avoir jamais eu de trumeau. Il est encadré de huit colonnettes, dont les bases dégradées laissent toutefois reconnaître leur profil aplati et la disposition du soubassement mouluré commun à tous leurs socles. Ces colonnettes, en délit, sont logées dans autant de retraits, et un cavet bordé de deux baguettes est creusé entre les fûts sur chaque arête saillante. Ce cavet se garnit de feuilles à la hauteur des chapiteaux, dont la décoration végétale est délicate et bien exécutée. M. Lambin y a reconnu de la vigne et de la fougère. Quoiqu'il en ait dit, aucun n'a été refait. La mouluration de la voussure n'est pas moins soignée, avec ses nombreux tores vigoureusement profilés et parfois même creusés en cavet. La nudité du tympan fait ressortir encore l'importance et l'heureuse sobriété de ce cadre, simplement bordé d'un joli sourcil de feuilles de vigne et de fougère. Ce portail ne doit pas avoir été terminé avant l'année 1225 ou 1230. (Pl. VII, b.)

III

Il nous reste à parler de la **grande chapelle** ajoutée à l'est du demi-croissillon sud vers le milieu du xvi^e siècle (1) et qui correspond à la travée carrée du chœur. Cette chapelle serait elle-même de plan carré si l'angle sud-est ne formait un pan coupé. Les deux énormes et disgracieux contreforts qui le consolident permettent de supposer que la partie de la terrasse où il s'élève n'avait pas encore été aplanie comme elle l'est aujourd'hui ou qu'elle ne l'était que depuis peu de temps, en un mot, que le sol n'y présentait pas toute la stabilité désirable. La chapelle est voûtée sur cinq nervures convergentes, dont la finesse et le profil en amande ont fait croire à M. Lambin que les claveaux en avaient été réemployés et qu'ils avaient appartenu à une première chapelle élevée sur le même emplacement dans le courant du xiii^e siècle. Cette hypo-

(1) Une consécration de l'église le 22 octobre 1518, par Nicolas de Coquinvilliers, évêque *in partibus* de « Verience », vicaire général de l'archevêque de Rouen (Arch. de la S.-Inf., G. 4854, fol. 260 v^o), ne correspond à aucun travail apparent de réfection ou de restauration.

thèse ne nous paraît pas justifiée. L'architecte du xvi^e siècle dut simplement copier un profil séduisant par sa légèreté et dont l'emploi donne, en effet, à l'aspect intérieur de cette chapelle, haute et spacieuse, un caractère en quelque sorte aérien, obtenu malheureusement, comme on vient de le voir, aux dépens de l'aspect extérieur. Les nervures sont portées par des demi-colonnes dont le chapiteau se compose d'une sorte de tambour cannelé, enveloppé à demi de feuilles d'acanthé. Le tailloir de ce chapiteau est formé d'un rang d'oves, tantôt de plan arrondi, comme le support, tantôt de plan carré. Mais il y a des endroits où la nervure naît directement de la muraille, suivant le système de la dernière période gothique. Deux grandes arcades en plein cintre font communiquer la chapelle avec le chœur et le croisillon sud. Deux importantes fenêtres en tiers-point, garnies de trois meneaux qui supportent des accolades et de larges soufflets sans redents, répandent dans le vaisseau une lumière abondante. Le cadre et le remplage de ces baies sont revêtus de fines moulures Renaissance. A l'extérieur, bien appareillé en pierre de taille, l'architecte a fait régner au sommet du mur un entablement, avec une course de *postes*, et une corniche où les denticules, les mutules et le guillochis de la tablette témoignent d'une étude approfondie de l'art antique.

Aucun emblème héraldique, aucun monogramme, aucune date ne fait connaître l'âge exact ni l'origine de cette chapelle. Il ne s'agit pas d'une chapelle seigneuriale ; du moins, rien ne l'annonce telle. Peut-être l'adjonction de ce nouveau sanctuaire spécialement consacré à la Vierge fut-elle tout simplement une manifestation de la dévotion bien connue des Victorins pour la Mère de Dieu. En firent-ils un lieu de pèlerinage comme en beaucoup d'autres endroits, par exemple, à Notre-Dame de l'Épine, près de Châlons-sur-Marne ? M. Mataigne déclare n'avoir rencontré aucune trace de ce pèlerinage dans les anciens documents ; mais ces documents sont fort rares, les archives de la fabrique ont été détruites, et l'argument n'a pas force probante. On a replacé dans la chapelle, au-dessus de l'autel, une statue en pierre de la Vierge qui garde encore, malgré une restauration nécessaire, quelque chose de son caractère grandiose d'autrefois. Cette statue appartient au type bien connu des Vierges debout qui fleurit depuis le règne de Philippe-le-Bel jusqu'à celui de Charles V. La tête et la main droite sont modernes (1873), et il en est de même de l'Enfant tout entier. Une autre statue de la Vierge à l'Enfant, en pierre, datant seule-

ment du xvii^e siècle, et peut-être contemporaine de l'érection de la confrérie du Rosaire en 1617, a passé de l'église au jardin du presbytère.

Quant à la date de la chapelle, nous croyons, si l'on en juge par le style, pouvoir la placer au milieu du xvi^e siècle. L'auteur de relevés de l'église d'Auvers exposés au Salon de la Société des artistes français en 1912, M. Jean Viraut, avance que la chapelle fut ajoutée en 1545 et qu'on l'attribue à Jean Bullant. Nous ignorons par quel document cette date est fournie, et quant à l'attribution à Jean Bullant, nous n'en avons jamais entendu parler. Le style du monument ne nous paraît pas assez caractérisé pour qu'il soit possible, avec vraisemblance, de prononcer un nom d'architecte (1).

IV

La plus grande partie du **mobilier** de l'église a été renouvelé dans les trente dernières années. De l'ancien maître-autel, surmonté « d'un beau retable », comme le constatait en 1737 le doyen de Meulan (2), on n'a conservé que le tabernacle, important édicule en bois doré, de formes lourdes, mais d'une décoration architectonique sobre et bien composée (première moitié du règne de Louis XIV).

Quelques **inscriptions** méritent d'être relevées. Trois d'entre elles rappellent le souvenir de seigneurs d'Auvers qui vécurent au xvi^e et au xvii^e siècle, et dont le premier, Jean-François de Berbisy, seigneur d'Hérouville, avait acquis la terre d'Auvers en 1599 des religieux de Saint-Denis-en-France. Son fils, Étienne, fut comme lui enterré dans l'église d'Auvers. Les épitaphes de ces deux Berbisy, gravées sur marbre noir, sont encastrées dans le gros pilier sud-ouest de la « croisée », et regardent le midi. Elles sont fort longues et remplies de détails relatifs aux diverses et successives alliances des deux défunts et à la destinée des enfants qui en étaient

(1) Les relevés de M. Viraut ont été publiés aussitôt dans une revue d'architecture. Antérieurement, il en avait été fait d'autres en 1874 par M. Danjoy, auteur en 1876 de la restauration de la nef et des arcs-boutants (voir p. 86).

(2) Procès-verbal de visite, 16 sept. 1737. (Arch. de S.-et-O., G 71.)

issus. On y trouve aussi mention des fondations faites par le père et le fils dans l'église d'Auvers (1).

Hauteur : 1 m. 05. Largeur : 0 m. 73.

CY GIST MESSIRE IEAN FRANÇOIS DE BERBISY VIVANT CHL̄ER DE L'ORDRE DV ROY DE L'AN 1572. BAILLY ET GOVV^{EVN} DE CRESPEY EN VALOIS SOVBZ CHARLES IX, M^E D'HOSTEL ORD^{NE} DE HENRY III. SEIG^N D'HEROVVILLE, D'AVVERS, ET DE VENIEZ SOVBS LOVDVN, LEQ^L DECEDA LE 4^E. DECEMBRE 1632. EN SA MAISON DAVVERS AAGÉ DE 87. ANS (2). IL EVT POVR PREMIERE FEMME DAME CLAVDE DE LAGVETTE, ET D'ELLE DES ENFANTS QVI MOVRVRENT EN BAS AAGE, POVR SECONDE DAME EDMEE DAVVET, ET D'ELLE, CHARLES DE BERBISY DECEDÉ L'AN 1614. INHMÉ A HEROVVILLE, MARIE FRANÇOISE DE BERBISY RELIGIEVSE A FONTAINE LES NONAINS, ANNE DE BERBISY MARIEE A HENRY DE MYR S^R DE S^T MARTIN LA GARENNE PRÉS (sic) MANTE, ET VN SECOND FILS QVI MOVRVT EN BAS AAGE, ET POVR DERNIERE FEMME DAME ELIZABETH DE FERGON DECEDEE L'AN 1631. ENTERRÉE EN CE LIEV, ET D'ELLE FRANÇOIS DE BERBISY TVÉ EN RÉ AV SERVICE DV ROY L'AN 1625. LOVYS DE BERBISY DECEDÉ EN MESME ANNÉE, ELIZABETH DE BERBISY RELIGIEVSE A VVARIVILLE, MADELAINE DE BERBISY MARIÉE A CHARLES DE LA FONTAINE S^R DE CORMEILLES EN VEXIN, TROIS ENFANTS DECEDÉZ EN BAS AAGE. LEQUEL FONDA A PERPETVITÉ EN CETTE EGLISE DAVVERS SIX MESSES HAVTES AVEC VIGILLES ET RECOMMENDACES POVR LE REPOS DE SON AME ET DE SES FEMMES ET ENFANTS, LES 7. ET 26. JAVIER, 14. ET 20. AOUST FESTE DE S^T BERNARD, 16. SEPT^{RE} ET 4. DECEMBRE, ET POVR CE DELAISSA A LOEVVRE ET FABRIQVE DE LADITE EGLISE VNE DIXME SVR MOITIÉ DE CENT ARPENTS LIEVDIT LES COSSARDES. LA CRAINTE DE DIEV, LA DEVOTION A SA TRES DIGNE MERE VIERGE, LA REVERENCE AVX SAINCTS, L'AMOUR DE SON PROCHAIN, LA CHARITÉ ENVERS LES PAVVRES, LE COVRAGE AVX OCCASION^S ET LA NOBLESSE FVRENT LES BIENS DONT IL HERITA DE S^T BERNARD DES DESCENDANTS DVQ^L IL EVT L'HONEVR

(1) Sur les Berbisy on peut lire, outre l'ouvrage de M. Maigne (p. 73-94), l'intéressante étude historique de feu M. le marquis de Brisay publiée sous ce titre : *le Chartrier d'Hérouville*, dans les *Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. XXVIII, 2^e fasc., 1908, p. 137-178.

(2) Antérieurement à la période moderne, des indications de ce genre n'ont le plus souvent qu'une exactitude relative. Ainsi, le 19 juillet 1601, en déposant dans une enquête sur la noblesse de Jean-Jacques Hennequin, Jean-François de Berbisy se dit âgé de cinquante-trois ans (Bibl. nat., *Dossiers bleus*, vol. 354, doss. *Hennequin*, fol. 185), ce qui lui donnerait quatre-vingt-quatre ans, et non quatre-vingt-sept, au moment de sa mort.

D'ESTRE ISSV, AMY CHRESTIEN QV'ATTENDS TV PLUS C'EST TOVT
DIT, PASSE ET PRIE.

ESTIENNE DE BERBISY 3^e FILS DVDIT FEV S^r D'HEROVILLE ET
DE LADITE DE FERGON QVI SEVL LUY EST RESTÉ DE FILS A
FAICT DRESSER CET EPITAPHE EN L'HONNEVR DE SA MEMOIRE
LEQ^t FVT POSÉ L'AN DE N^{re} SALVT 1644.

Priez Dieu por le Repos de leurs Ames

Plaque en forme de cœur au-dessous de la précédente :

Largeur : 0 m. 65. — Hauteur : 0 m. 77.

†
IHS

—
MA

CY DESSOVBZ REPOSE LE CORPS DE FEV M^{re} ESTIENNE
DE BERBISY CHLER SEIGⁿ D'HEROVILLE AVVERS ET VENIES
ILLVSTRE DE SANG ET DE VERTV LEQVEL A L'INTENTION
DE DEFFVNCTS M^{re} IEAN FRANCOIS DE BERBISY SON PERE
ET DAME ELIZABET DE FERGON SA MERE, DAME ANNE
DV PLESSIS PREMIERE FEMME DVD^r ESTIENNE DONT SONT
ISSVS FRANCOIS ET (1) MARIE DE REBOVRS SA SECONDE AYANT
LAISSE DEUX FILLES, ET DE DAME FRANCOISE DE NICOLAS
SA DERNIERE FEMME VIVANTE SANS ENFANTS, POVR MARQVE
DE SA DEVOTION AV VERBE INCARNÉ (*sic*) A ORDONNÉ ET FVNDÉ
EN CETTE EGLISE TOVS LES PREMIERS IEVDY DE CHACVN
MOIS DE L'ANNÉE A PERPETVITÉ VNE HAVLTE ET SOLEM-
NELLE MESSE DV S^r SACREMENT DE L'AUTEL ET LES
VESPRES LA VEVILLE) (2) PLUS AV IOVR DE PASQVES Q'VIL
SOIT CHANTÉ DEVANT LA CROIX DE LAVBIN OV LA PRO-
CESSION VA, DOMINÉ SALVVM FAC REGEM REPETE
TROIS FOIS ET GLORIA PATRI AVEC L'ORAISON
REGINA COELI ET L'ORAISON DV IOVR ET EN
FIN DE PROFVNDIS POⁿ LES TRESPASSÉS
DE LA PAROISSE. LE TOVT SVIVANT LES
ACTES PASSÉS PARDEVANT CLAYDE
ROMARV NOT^{re} AVD^r AVVERS LES 12
AVRIL 1654. 18. OCT. ET 16. DE
NOB^{re} 1655. LED^r FVNDATEVR
DECEDA A PARIS LE 4^e. 10^e
DE MAY 1660. AAGÉ
DE 55. ANS DIX
MOIS

(1) Deux ou trois mots ont été omis par le graveur. Il faut lire : *dont sont issus François et Marguerite, de dame Marie de Rebours, etc.* La naissance de cette Marguerite est constatée par M. Mataigne (*op. cit.*, p. 84-85).

(2) *Sic*. Il n'y a pas de parenthèse ouverte.

La troisième épitaphe seigneuriale est gravée sur une dalle rectangulaire en pierre qui avait autrefois sa place dans le pavage de l'église et qu'on a dressée verticalement contre le mur, dans l'absidiole du croisillon nord. Cette dalle, qui mesure 2 m. 02 de hauteur sur 1 m. 03 de largeur, recouvrait la sépulture du frère de Françoise Nicolas ou de Nicolas, troisième femme d'Étienne de Berbisy. L'épitaphe se lit sur une pseudo-tablette surmontée de deux urnes porte-feu. Au-dessus se voyaient les armoiries, sous un casque posé de face ; l'écu a été enlevé pendant la Révolution (1) ; le casque seul est resté. Voici le texte de l'épitaphe :

CY GIST LE CORPS DE
M^{re} IACQUES DE NICOLAS
CHEVALIER SEIGNEVR
DE MONTMORT CON^{er} DV
ROY ET MAISTRE ORDI
NAIRE DE SON HOSTEL
GOVERNEVR POVR SA
MAIESTE DE SES VILLE
ET CHASTEAV DE CHASTEAV
DV LOIR DECEDE LE 27
DOCTOBRE 1655 AAGÉ
DE 63 ANS

Montmort était un fief assis dans la paroisse d'Auvers et dont il reste une porte d'entrée (voir p. 104).

Une quatrième inscription, gravée sur marbre noir comme les deux premières, se voit à côté d'elles, sur la face méridionale du gros pilier sud-est de la croisée. Elle indique la sépulture et rappelle les fondations d'un ecclésiastique qui s'était retiré à Auvers, après avoir été le confesseur de Catherine de Gonzague-Clèves, veuve de Henri I^{er} d'Orléans, duc de Longueville, morte en 1629.

Hauteur : 0 m. 64. — Largeur : 0 m. 46.

CY GIST VENERABLE ET DISCRETE
PERSONNE NICOLAS LE MOYNE PRESTRE
NATIF D'AVVERS AVMONIER IADIS ET
CONFESSEVR ORDINAIRE DE MADAME
LA DVCHESSE DOVAIRIERE DE LONGVE-
VILLE. QVI ESTANT DÉCEDÉE IL SE

(1) Nous n'avons trouvé nulle part les armoiries de cette famille Nicolas ou de Nicolas.

RETIRA EN SA MAISON OV IL VESCVT
 AVEC GRANDE EDIFICATION IOIGNANT
 LES LETTRES ET LA PROBITÉ ENSEMBLE
 ET EST MORT AGÉ DE 69. ANS LE 29.
 SEPTEM^{bre}. 1647. DONNANT L'EXEMPLE
 D'VN TRES BON ECCLESIASTIQUE.
 IL A FONDÉ EN CETTE ÉGLISE A PER-
 PÉTIVITÉ TOVS LES PREMIERS VENDREDYS
 DE CHACVN MOYS DE L'ANNÉE VNE MESSE
 BASSE OV SE DOIT DIRE LA PASSION DE
 N. S. ET A DONNÉ DEUX CENTS LIVRES
 POVR CETTE FONDATION.
 DE PLUS IL A LEGVÉ A LADITE EGLISE
 43 PERCHES DE TERRE SISES AVX
 ESSARTS, A LA CHARGE QVE CHAQUE
 ANNÉE A PERPETVITÉ L'ON CHANTE LA
 MESSE ET LES VIGILES AV IOVR DE SON
 TRESPAS.

Priez Dieu por le Repos de s̄o ame.

Une inscription sur marbre blanc, contre le mur nord du chœur, rappelle l'érection d'un nouvel autel par les soins de M. Tessier, curé d'Auvers, et la consécration de cet autel en 1896 par Mgr Goux, évêque de Versailles.

La tour renferme quatre **cloches**. Une seule est antérieure à la Révolution. Elle mesure 1 m. 17 de diamètre et porte l'inscription suivante, que nous empruntons à M. Henri Mataigne (1) :

L'AN 1733 IAI ESTE BENITE PAR LE REVEREND PERE CLAUDE MOTTE
 PRIEUR D'AUVERS NOMMEE MADELEINE LOUISE PAR MESSIRE LOUIS DE CHAU-
 MBIAN DE

† FOURILLE ABBE COMMANDATAIRE DE L'ABBAYE ROYAL DE SAINT VINCENT
 DE SENLIS PATRON DE CETTE EGLISE ET MESDAMES LES SUPERIEUR RELIGIEUSES ET

† COMMUNAUTE DE LA ROYALE MAISON DE S. LOUIS A SAINT CYR PRES
 VERSAILLES DAMES DUDIT AUVERS MADAME MADELEINE DE ROCQUIGNY DE
 LINEMARE ETANT

† SUPERIEUR.

Sur la panse :

M^{RES} IACQUES CHEROUISE ET CHARLES OLIVET VICAIRES MAITRE FRANCOIS

(1) *Notes historiques et géographiques sur Auvers-sur-Oise* (Pontoise, 1883 ; in-12), p. 15.

GRANDIN NOTAIRE ROYAL ET PRINCIPAL MARGUILLIER ANDRE CALLE (1) MARGUILLIER DU ROSAIRE.

Un peu au-dessus de cette seconde partie de l'inscription, le fondeur a placé sa marque, médaillon circulaire où se voit une cloche entourée du nom :

P. CHARLES MOREL (2).

Cette cloche est restée seule pendant presque toute la durée du XIX^e siècle, avec une petite cloche ajoutée en 1828 et signée d' « Osmond, fondeur du roi » (3). En 1891, la cloche de 1733 devint la médiane d'une tierce majeure dont les deux autres unités sont issues des ateliers de MM. Bollée, d'Orléans.

ANCIEN MANOIR SEIGNEURIAL

Immédiatement au nord de l'église, et séparé d'elle seulement par un chemin de ronde, se trouve l'ancien manoir seigneurial, qui, depuis le XII^e siècle, appartient successivement aux rois de France, à la famille de Vernon, à l'abbaye de Saint-Denis, à la famille de Berbisy, aux dames de la maison de Saint-Cyr, aux princes de Conty et au comte de Provence. La seigneurie d'Auvers relevait du roi, à cause du château de Pontoise. Le manoir comprenait deux enceintes contiguës, de forme à peu près rectangulaire, et dont les angles étaient pour la plupart défendus par de petites tours rondes. Depuis plusieurs siècles, une ferme y est installée, et la plupart des bâtiments anciens ont été démolis ou modernisés. L'ancien logis, par exemple, a disparu dans la première moitié du XIX^e siècle. Il en reste cependant quelques fragments de murailles, avec partie du pied-droit d'une fenêtre ornée d'un tore, et l'étage inférieur d'une tour, où l'on voit une salle circulaire de 4 m. 50 de diamètre, dont la voûte d'ogives repose sur six nervures convergentes. Ces nervures, aux arêtes largement abattues, sont portées elles-mêmes par des blocs grossiers formant culots. La clef ne présente aucune décoration. Cette tour, dont les murs mesurent 1 m. 60 d'épaisseur, doit avoir été construite au XIII^e siècle, période durant laquelle le fief d'Auvers appartenait à la

(1) Callé.

(2) C'est la première fonte que nous connaissons de lui dans le Vexin. Voir *Bulletin archéologique*, année 1895, p. 443-446.

(3) « Osmond, fondeur du roi, m'a faite à Paris. » (H. Maitaine, *Notes histor.*, p. 15.)

famille de Vernon. Un trou carré encore existant dans l'un des compartiments de la voûte rappelle que, très souvent, l'étage inférieur des tours de défense servait comme ici de magasin et que l'on n'y pouvait accéder que par l'étage placé au-dessus.

L'étage inférieur, également obscur, d'une autre tour, de diamètre plus petit, est recouvert d'une coupole dont l'axe était originellement percé d'un oculus. Cette seconde tour, située vers l'est, protégeait l'extrémité du logis diagonalement opposée à la précédente. Une inscription extérieure :

REÆDIFI
CATA
ANNO
DNI
1654

prouve que cette tour subit, au milieu du xvii^e siècle, une réfection qui semble, d'ailleurs, n'avoir été que partielle, du moins pour la portion de l'édifice aujourd'hui subsistante. C'est alors que dut être pratiqué l'accès actuel, à peine moins incommode que l'ancien. On trouve encore çà et là d'autres traces des travaux effectués au temps de Jean-François de Berbisy et surtout de son fils Étienne mort en 1660. Nous citerons, par exemple, un caveau creusé au-dessous du logis, à l'extrémité d'une cave plus ancienne. Ce caveau, rectangulaire, voûté en berceau, mesure de 4 à 5 mètres de largeur sur 5 à 6 de profondeur. Il mérite d'attirer l'attention par l'édicule méplat qui en occupe l'extrémité septentrionale (l'axe est dirigé du sud au nord). Cela ressemble à une sorte d'autel avec rétable. La tablette qui joue le rôle d'autel est très peu saillante. Le pseudo-rétable consiste en deux niches larges, mais très peu profondes, qui affectent en plan la forme d'un segment de cercle, et s'amortissent par deux arcs du même genre, à clef saillante. D'étroits pilastres portent les deux arcs, entre lesquels s'élève, en guise de couronnement, une sorte de vase mutilé, comme tout le reste dépourvu de sculptures. Je ne me rappelle avoir jamais rien rencontré de semblable. L'orientation nord-sud exclut l'idée d'une chapelle. D'autre part, il faut remarquer que l'arcade d'encadrement du caveau est munie sur tout son pourtour, y compris les pieds-droits, d'une feuillure qui prouve l'existence ancienne d'une cloison de bois. Faut-il penser à un temple protestant clandestin, à un dépositaire pour les corps des religionnaires

décédés, comme on en a signalé ailleurs, notamment à Charenton? Les deux épitaphes dont nous avons donné le texte semblent exclure formellement une telle hypothèse, à moins d'attribuer le caveau à une date antérieure à l'année 1599 que remonte l'acquisition d'Auvers par le premier Berbisy. D'aucuns penseront peut-être que mes suppositions sont bien graves et préféreront voir là tout simplement un temple à Bacchus. Quoi qu'il en soit, le problème est piquant et semble digne qu'on ne le perde pas de vue.

Il y eut en 1615 une délibération paroissiale provoquée par M. de Berbisy dans le but de faire continuer jusqu'au manoir seigneurial les murs de la terrasse du cimetière, de manière à constituer une enceinte propre à recueillir les habitants, en cas d'alerte, avec leurs bestiaux et leurs grains. La population avait souffert, en effet, de « récents pillages et ravages » et de « lèvements de tailles extraordinaires par gens inconnus et non avoués », et elle désirait à bon droit pouvoir se protéger contre les entreprises des aigrefins et les « courses » des bandes armées (1).

CHATEAU ACTUEL

Le château actuel d'Auvers, situé plus à l'ouest, au sommet du coteau, fut créé dans la première moitié du XVII^e siècle par Zanobi Lioni, financier italien venu en France à la suite de Marie de Médicis. La façade qui regarde la vallée a été modifiée depuis cette époque, mais celle tournée vers la plaine conserve une série de lucarnes en pierre, à fronton triangulaire, dont la disposition correspond bien à la période indiquée par les documents.

Zanobi Lioni ayant eu pour successeur à Auvers un autre financier, Jean de Leyrit, et le nom de celui-ci, mort en 1692, étant demeuré au domaine pendant un temps assez long, on a voulu, de nos jours, identifier avec le château d'Auvers un certain « château de Lery » figuré dans une gravure du XVIII^e siècle publiée « à Paris, chez Langlois, rue St Jacques, à la Victoire. » La situation est, en effet, la même : des terrasses et des escaliers fort analogues à ceux encore aujourd'hui existants précèdent l'habitation, mais celle-ci diffère totalement de ce que nous avons sous les yeux. Au lieu d'un logis à un seul étage sur rez-de-chaussée, avec deux pavillons terminaux de même hauteur, le tout sous toitures d'ardoise, la gravure nous montre un bâtiment plus étroit

(1) Mataigne, *Histoire d'Auvers*, p. 29.

dont le rez-de-chaussée et l'étage sont couronnés d'un dernier étage bas ou *mezzanino*, avec terrasse supérieure bordée de balustrades et de statues.

On ignore, en réalité, à quel château se rapporte cette gravure. Il n'y eut jamais rien de semblable dans notre commune normande de Léry (Eure); mais il existe également un Léry dans le département de la Côte-d'Or, un Leyrits en Gascogne (Lot-et-Garonne) et un Lhéry en Champagne (Marne), et peut-être faut-il chercher dans l'une de ces localités la résidence seigneuriale dont la gravure en question nous présente l'image (1). Ou peut-être cette gravure ne vise-t-elle qu'un projet de modification de la partie centrale du château d'Auvers, avec suppression des pavillons, projet qui ne fut pas exécuté.

CROIX DU MONCEL

Le livre de M. Mатаigne donne (p. 33) le dessin de deux croix en pierre, de date relativement ancienne, situées l'une et l'autre dans le village d'Auvers. Une seule est réellement intéressante, moins en elle-même, car elle n'est enrichie d'aucun ornement, que par le piédestal qui la porte. C'est la croix du *Moncel*, située en un carrefour, à 3 ou 400 mètres à l'est de l'église, sur le bord de l'ancienne rue principale, remplacée au xix^e siècle par le chemin de grande communication de Pontoise à Boran.

Le piédestal, à six pans, présente autant d'arcatures en tiers-point, frontonnées. Un tore dessine chacun des arcs, au-dessus de deux minces colonnettes à chapiteaux dépourvus de sculptures. Ce support, débris d'une croix plus monumentale, nous paraît dater soit de la fin du xiii^e siècle, soit du xiv^e siècle. L'absence de la partie inférieure nous prive des bases, dont l'examen eut sans doute permis de préciser un peu plus l'âge de ce curieux fragment.

MANOIRS DIVERS

Avant la création d'un nouveau domaine seigneurial au xvii^e siècle, il existait à Auvers plusieurs fiefs nobles d'une importance relative dont les anciens manoirs ou chefs-mois ont été habilement identifiés par M. Henri Mатаigne, malgré les modifications profondes qu'ils ont subies, parfois même malgré leur destruction quasi totale. Une promenade le long de la vieille et pittoresque rue cou-

(1) Nous avons pu nous assurer que cette recherche serait inutile à Lhéry (Marne).

rant à flanc de côteau qui formait à elle seule tout l'Auvers d'autrefois permet de rencontrer successivement les débris de différentes constructions en pierre de taille, preuve tout ensemble de la richesse du pays au Moyen Age et de l'habileté de ses ouvriers. M. Mataigne a bien voulu me servir de guide dans cette agréable exploration.

Du manoir de **Montmort**, le premier que l'on rencontre à partir de l'église, en se dirigeant vers l'ouest, il ne reste plus que l'entrée principale, arcade en segment de cercle entourée de deux tores dégagés, entre lesquels règne un large cavet. Les mêmes moulures, pareillement assemblées, se retrouvent au-dessus de l'arc, en une archivoltte dont les extrémités marquent à droite et à gauche un léger prolongement horizontal. Malgré l'absence des bases, que la dégradation de la partie inférieure des pieds-droits a fait disparaître, on peut attribuer au **xiv^e** siècle cette entrée, qui ne paraît pas avoir été accompagnée d'un guichet pour les piétons, par suite sans doute de sa situation topographique.

En regard de la porte de Montmort s'ouvre celle, beaucoup plus moderne, d'une propriété qui semble avoir été créée au premier quart du **xvii^e** siècle et que M. Mataigne appelle le **château des Puyrenault**, du nom des Boëssot, seigneurs de Puyrenault, qui la possédèrent de 1636 à 1738 environ. On a donné aussi à cette propriété le nom de **château des Colombières**. A l'extrémité de l'enclos opposée à l'entrée dont il vient d'être parlé, une autre entrée a plus de caractère. Composée aussi d'une seule baie, elle présente une arcade en demi-ellipse, surmontée d'une rangée de créneaux minuscules et, il n'est pas besoin de le dire, purement décoratifs. La saillie de la clef et des impostes, l'aspect des trois petites niches en cul-de-four creusées à la partie supérieure, sous le crénelage, nous font considérer cette entrée comme à peu près contemporaine du logis qui élève non loin de là ses hautes toitures d'ardoise : elle doit donc remonter au temps de Henri IV ou de Louis XIII.

Si l'on poursuit sa marche dans la même direction, on passe bientôt sous le pont qui réunit les deux parties du jardin créé sous Louis XIII par Zanobi Lioni. La partie supérieure est soutenue à son angle sud-est par une puissante muraille en retour d'équerre qui ressemble aux glacis d'un bastion, et au-dessus de laquelle on remarque le gros boudin horizontal devenu classique à pareil endroit depuis le milieu du **xvi^e** siècle.

ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MARTIN

Elle est supplantée au XIII^e siècle par l'église Notre-Dame

Plus loin, on rencontre les bâtiments modernisés d'une ferme ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise. Il s'y voyait naguère une fenêtre en tiers-point, mais des travaux récents ont fait disparaître cet unique vestige du passé.

Un peu au-dessus de cette ancienne ferme, M. Mataigne me signala l'emplacement d'une chapelle dite également de Saint-Martin, qui servit au culte jusqu'au xvii^e siècle, et à proximité de laquelle se trouvait un cimetière. La situation de cette chapelle, l'antiquité habituelle de son vocable, jointes à certains faits historiques, appellent quelques réflexions.

Nous avons vu le roi Louis VI donner, en 1131, à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis son église d'Auvers, franche comme l'étaient toutes les autres églises royales. A cette époque, il est probable que l'église ou chapelle Saint-Martin existait déjà depuis fort longtemps. Cette chapelle ne figure, il est vrai, dans aucun des pouillés du diocèse de Rouen, dont le plus ancien remonte au milieu du xiii^e siècle; mais on la trouve mentionnée en 1509 comme une sorte de dépendance du prieuré-cure, dans des lettres de provision accordées à Jean Collaye dudit prieuré et de « la chapelle Saint-Martin, avec ses annexes » (1). Si l'on considère que cette chapelle Saint-Martin avait des dimensions assez considérables (2), qu'elle était située à une assez grande distance de l'église Notre-Dame et dans la partie du village qui semble avoir existé la première, puisqu'elle avoisinait un chemin ancien allant de Beauvais à Paris (3), on se trouve amené à supposer qu'il s'agit aussi de la première église paroissiale du lieu et que ce premier sanctuaire fut supplanté, dans le cours du xii^e siècle ou au commencement du xiii^e, par le grand édifice construit à proximité du manoir royal. Une revendication des revenus de la chapelle Saint-Martin, en 1670, par les moines de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, revendication qui fut couronnée de succès (4), laisse

(1) Henri Mataigne, *op. cit.*, p. 185.

(2) « Suivant l'ancien terrier, cette chapelle était de grande dimension (près de 25 mètres de longueur), mais assez étroite. » (Mataigne, p. 192.)

(3) J. Depoin, *les Anciens ponts de l'Oise*, dans le bull. de la *Comm. des antiquités et des arts de S.-et-O.*, 9^e vol., 1889, p. 59; Mataigne, *op. cit.*, p. 10. — Voir aussi Aug. Le Prevost, *Notice histor. et archéol. sur le dép. de l'Eure*, 2^e éd., 1833, p. 76 et 109.

(4) Mataigne, *op. cit.*, p. 191.

entendre que la chapelle était anciennement une dépendance du monastère. On ne la trouve mentionnée cependant dans aucun des nombreux documents qui nous restent des archives de l'abbaye et qu'a publiés M. Depoin (1), mais cette absence de preuve écrite, déjà constatée en 1769 (2), ne saurait suffire à trancher la question. Les sentences de 1672 et 1678 dont profita l'abbaye de Saint-Martin autorisent au moins une hypothèse, et plus encore ce fait qu'en 1306 les habitants déclaraient n'être pas les paroissiens du prieur-curé de l'église Notre-Dame (3). On nous accordera que si la qualification d'église (*ecclesia de Alvers* ou *de Auvers*) est donnée à Notre-Dame dans les bulles octroyées en 1147 et en 1205 par les papes Eugène III et Innocent III pour confirmer à l'abbaye de Saint-Vincent les possessions dont elle jouissait, et dans la lettre de Hugues III, archevêque de Rouen, accordée à même effet en 1164 (4), cette qualification ne tire pas plus à conséquence dans ces documents, dont la minute a été fournie par l'établissement intéressé, que sous la plume du scribe de Louis VI. Beaucoup plus significatifs, parce que plus spontanés et plus désintéressés, sont les termes dont use en 1223 le seigneur d'Auvers, Richard de Vernon, lorsqu'il donne à la chapelle et au chapelain d'Auvers des rentes en blé et en vin, pour en jouir tant et si longuement qu'on fera l'office à Auvers. L'instrument de cette donation n'existe plus, mais l'analyse s'en trouve dans un inventaire de titres dressé au XVIII^e siècle pour le compte des chanoines réguliers de Saint-Vin-

(1) *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise* (1895-1909); *Chartrier de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, 1^{er} fasc. (1911); *le Livre de raison de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise* (1900). — Les renseignements fournis par Toussaints du Plessis (*Descript. de la haute Normandie*, 1740, t. II, p. 420) ont été reconnus controuvés.

(2) Par dom Racine, dans l'« État des bénéfices à la nomination de l'abbé de Saint-Martin » qui précède son *Histoire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise* (Bibl. Mazarine, ms. 3368, p. xxxiv). L'auteur termine ainsi sa liste des chapelles : « Saint-Martin, près Auvers. La chapelle est ruinée, et l'abbé en jouit sans titre. — Toutes ces chapelles ont des revenus, chacune en particulier. »

(3) Mataigne, p. 18. — *Inv. somm. des arch. de l'Oise*, série H, t. I^{er}, par A. Rendu et Couard-Luys, p. 159.

(4) La bulle d'Eugène III a été publiée par l'abbé Magne, à la suite de sa *Notice sur l'ancienne abbaye royale de Saint-Vincent de Senlis* (*Mém. de la Soc. académ. de l'Oise*, t. IV, p. 351); celle d'Innocent III dans les *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia documenta* de Bréquigny et La Porte du Theil (1791; t. II, p. 1129), et dans l'édition des œuvres de ce pape par Migne (*Patrol. gr. et lat.*, vol. 217, 1855, col. 138, n^o XCIII); la lettre de l'archevêque dans la *Gallia christiana* (t. X, 1751, *instr.*, col. 217).

cent (1), et il y a lieu de croire cette analyse exacte. Quant à l'identification, que je propose, avec M. Mataigne (2), de la chapelle en question avec l'église Notre-Dame, elle repose sur la perception régulière par le prieur-curé, au cours des siècles suivants, des rentes créées en 1223 (3). Ainsi, à la fin du règne de Philippe-Auguste, Notre-Dame d'Auvers n'avait pas encore rang d'église paroissiale, et la continuité de la célébration du culte n'y paraissait pas assez complètement assurée pour qu'un donateur ne crût prudent d'introduire à cet égard une clause de révocation. Vingt-cinq ans après, lorsque fut dressé, à l'archevêché de Rouen, le premier pouillé du diocèse que nous possédions aujourd'hui, on y inscrivit l'église Notre-Dame d'Auvers parmi les églises paroissiales du doyenné de Meulan, dans les termes suivants : *Ecclesia Sanctæ Mariæ de Auvers valet XXX l. p. CCC parrochiani. Sunt ibi duo canonici de Sancto Vincentio Silvanectensi* (4).

C'est donc dans les années qui s'écoulèrent de 1222 à 1250 environ que dut intervenir, entre l'abbaye de Saint-Vincent, d'une part, le patron et le curé de Saint-Martin d'Auvers, de l'autre, la transaction qui fit passer le titre paroissial de l'église Saint-Martin à l'église Notre-Dame. Ni cette transaction, ni son approbation par l'archevêque de Rouen ne nous sont parvenues ; mais, que ces actes aient existé ou non, qu'une situation de fait ait été ou non consacrée par le droit, il était nécessaire, on en conviendra, de signaler la conclusion à laquelle nous ont paru devoir aboutir, rigoureusement, les faits que nous avons exposés (5).

(1) T. II, p. 345 (Arch. de l'Oise, H 518).

(2) *Op. cit.*, p. 61. — Une partie de la rente de vin était donnée par Richard de Vernon à prendre « à son pressoir, près le *monastère* ». L'auteur de l'inventaire n'a pu traduire ainsi que le mot *monasterium*, dont l'unique sens était alors moultier, église. Le donateur désignait évidemment par là l'église Notre-Dame, contiguë à son château, celle qui bénéficiait de sa libéralité, la seule où il eût intérêt à ce que l'office fût célébré.

(3) Lettre de M. Mataigne du 22 décembre 1916.

(4) *Rec. des histor. des Gaules et de la Fr.*, t. XXIII, p. 318.

(5) En 1300, des lettres royales de Philippe le Bel en faveur d'Adam de Valmondois, fruitier du roi, énumèrent, parmi les possessions que celui-ci tenait en fief du souverain à Auvers, « unum arpentum vinee site apud crucem, inter unam peciam vinee dictam Ajou, quam Rogerius Faber de dicto Adam tenet... pro uno sextario avene annui redditus, que a vico Barraban usque ad portam Sancti Martini de Auverso pretenditur juxta rivagium fluvii Ysare. » (Arch. nat., JJ 38, n° 71.)

MANOIR DE FOURS. — VIEILLE CAVE A CHAPONVAL

A quelque distance de l'ancienne ferme de Saint-Martin, le manoir du fief de Fours adosse ses logis au bas du coteau, tandis qu'une longue grange sans bas-côtés s'étend du nord au sud, perpendiculairement à la pente. Le seul détail vraiment caractérisé que présentent aujourd'hui ces vieux bâtiments, bien des fois

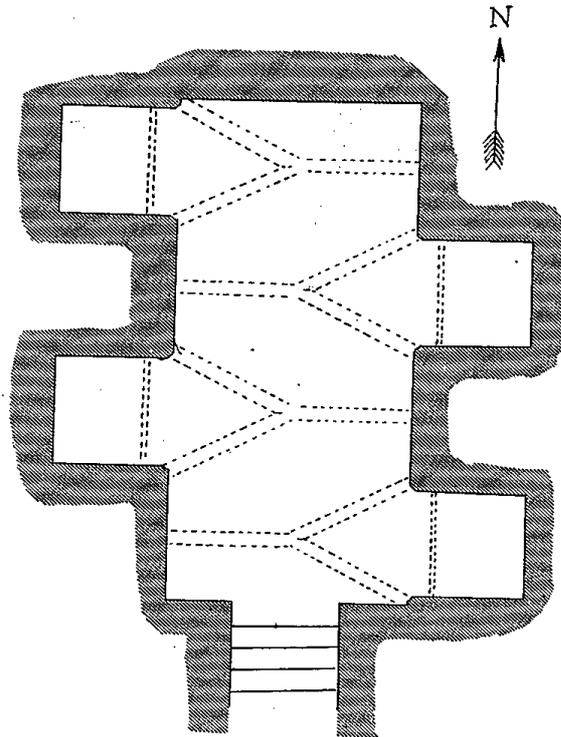


Fig. 13. — CAVE DE CHAPONVAL.
(Croquis du plan.)

réparés et modifiés, est une vaste fenêtre qui éclairait vers le nord le premier étage du logis principal. Elle a été bouchée, mais toute l'ordonnance en reste reconnaissable. La baie, haute et large, de forme rectangulaire, est subdivisée par deux meneaux en croix. Au-dessus, un arc de décharge en tiers-point relie le biseau dont il est formé à ceux qui constituent l'encadrement particulier de la baie. C'est au *xiv^e* siècle qu'il semble convenable d'attribuer ce fragment. Durant cette période, le fief de Fours appartient successivement à Adam de Valmondois, fruitier du roi Philippe le Bel, à la

famille de Fours, à Pierre d'Achères, curé de Saint-Denis d'Aclon ou Haquelon, dans le pays de Caux, et au chancelier Pierre d'Orge-mont.

Au hameau de Chaponval, il existait au Moyen Age un fief dont on perd toute trace à ce titre après l'invasion anglaise. M. Mataigne en a reconnu le chef-mois dans une maison appartenant à M^{me} Partois et qui possède une curieuse cave du xiv^e siècle, creusée sous la colline. Cette cave, rectangulaire, n'a que des dimensions assez médiocres. Elle mesure seulement 2 m. 70 de largeur et paraît avoir été raccourcie. A droite et à gauche s'ouvrent des caveaux voûtés en berceau ; mais ces caveaux, au lieu de se faire face, comme il arrive le plus souvent, alternent des deux côtés. De plus, leur voûte, assez élevée, forme pénétration dans le berceau qui règne sur le vaisseau principal. De cette disposition, combinée avec l'emploi des nervures, il résulte un système original et rare qui consiste en ce que chaque doubleau, arrivé dans l'axe du berceau principal, se subdivise en deux fausses branches d'ogives qui encadrent la pénétration du berceau perpendiculaire. Toutes ces nervures, larges et peu saillantes, ont leurs angles coupés en biseau ; elles naissent directement des parois, sans l'appui d'aucun support. On descend dans la cave par un escalier rectiligne placé dans le même axe et dont la voûte rampante est faite, suivant un usage assez fréquent à la fin du Moyen Age, d'une série d'arcs en plein cintre formant voussure les uns au-dessus des autres.

CHAPELLE SAINT-NICOLAS DU VALHERMÉ

A l'extrémité occidentale du même hameau de Chaponval, ou plutôt à l'entrée d'un autre hameau appelé le Valhermé, dans un étroit espace resserré entre le vieux chemin et la roche, s'élèvent les ruines d'une chapelle qui survécut longtemps à l'ancienne **maladrerie** de Saint-Nicolas d'Auvers, dont elle faisait partie. Elle servait encore au culte dans les premières années du xix^e siècle. Depuis, frappée d'alignement et abandonnée, elle perdit peu à peu sa toiture, sa charpente et une partie de ses murailles. Elle était et reste encore pittoresque, et les artistes l'ont souvent dessinée et gravée.

L'édifice est rectangulaire. Des contreforts à plusieurs glacis épaulent les angles, et d'autres déterminent sur la longueur du mur méridional trois travées égales. Chose assez extraordinaire,

la porte s'ouvre à mi-longueur, dans la travée du milieu. Cette porte est aujourd'hui la partie la plus intéressante des ruines. Surmontée d'un linteau, elle s'encadre d'un arc de décharge en tiers-point, dont les deux rangées de claveaux sont décorées chacune d'une moulure composée de deux tores reliés par une gorge peu profonde. Il est probable que ces moulures se poursuivaient le long des pieds-droits pour se terminer en pointe à la partie inférieure, suivant un système dont on voit des exemples aux églises de Cergy (fenêtre du chevet), de Triel (piliers du transept), de Taverny (fenêtres des absidioles) et de Boissy-l'Aillierie (fenêtres du bas-côté sud du chœur) (1) ; mais il est devenu impossible de s'en rendre compte. Dans les deux grosses pierres superposées qui forment à elles seules le tympan, les constructeurs ont ménagé une petite niche rectangulaire encadrée d'un cavet.

Une seconde porte plus petite, et surmontée simplement d'un linteau sans ornements, existait dans la première travée, tout près de l'extrémité occidentale du mur sud ; mais il est vraisemblable qu'elle était postérieure en date à la première.

Trois fenêtres en tiers-point, assez larges, s'ouvraient dans les trois travées, — il s'agit toujours du mur sud. Il n'existe plus aujourd'hui que partie des deux pieds-droits, trop envahis par le lierre pour qu'on en puisse reconnaître la disposition. La forme générale des baies nous est connue par un dessin du milieu du XIX^e siècle conservé à la Bibliothèque nationale, dans la collection Destailleur (2). Le chevet n'est plus représenté que par une muraille haute de quelques pieds. Une restitution tentée dans une figure de l'ouvrage de M. Maigne (3) place dans la partie haute de cette muraille un triplet de lancettes et surmonte le pignon d'un petit clocher-arcade, que l'on retrouve, en effet, dans une gravure publiée il y a quatre-vingts ans par l'éditeur Osterwald. L'emplacement de ce petit clocher à l'extrémité orientale du vaisseau est une rareté.

Les bâtiments de la léproserie s'étendaient vraisemblablement à l'ouest de la chapelle, toujours entre le chemin et la colline. L'emplacement était fort exigu, mais la situation, à mi-côte, en face d'un coude de l'Oise, était des plus riantes. L'absence de tout percement dans le mur occidental de la chapelle indiquerait assez que

(1) Voir p. 34.

(2) Dép. des estampes, coll. Destailleur, t. III, p. 2.

(3) P. 162.

des constructions s'y appuyaient autrefois ; ce mur semble, d'ailleurs, avoir été remanié.

L'existence de la chapelle Saint-Nicolas des lépreux d'Auvers est constatée en 1222 par une donation de Richard de Vernon (1) ; mais l'édifice actuel était-il déjà debout ou date-t-il seulement d'une époque un peu postérieure ? Le problème est assez difficile à résoudre. Les caractères qui peuvent aider à sa solution sont devenus très peu nombreux : d'une part, les moulures de la porte, déjà décrites ; de l'autre, le profil du bandeau formant larmier qui règne horizontalement à la partie inférieure de la muraille sud, entre les contreforts, et le profil des glacis de ces contreforts eux-mêmes. Ces profils sont identiques : la face inférieure du glacis, parallèle à la face supérieure, se raccorde au parement du mur par un cavet. On peut noter aussi que les glacis des contreforts ne font pas retour sur les faces latérales. Évidemment, si l'édifice existait en 1222, on peut affirmer que les ouvriers venaient d'y mettre la dernière main ; mais c'est un point sur lequel il semble prudent de ne pas se prononcer. Tout ce que l'on peut dire, c'est que le style de la chapelle indique à peu près la période 1210-1240.

Au xv^e siècle, le chapelain était présenté par l'abbé de Saint-Vincent de Senlis.

Une nouvelle chapelle a été construite en 1891, à quelques pas des ruines de l'ancienne.

* * *

Dans un ouvrage publié en 1862, sous ce titre : *les Chemins de fer illustrés ; environs de Paris*, l'auteur, N. Gallois, rappelle (2) que **Charles Daubigny**, « l'un de nos maîtres modernes dont le pinceau a illustré dans ses paysages les bords si pittoresques de l'Oise, est un des hôtes du village d'Auvers, où il vient de se faire construire une fort jolie villa. »

L'artiste demeura fidèle à Auvers, où son souvenir a été consacré en 1906 par l'érection d'un monument au milieu du carrefour qui domine les vieux murs de la terrasse de l'église. Ce monument comprend une image en bronze de Daubigny, vu à mi-corps, le pinceau et la palette en main, copie de l'effigie modelée en 1878,

(1) Arch. nat., S 2347. Le texte de cette charte nous a été communiqué par M. Maitaine.

10^e livr., p. 8.

par Adolphe-Victor Geoffroy-Dechaume, pour le tombeau du maître, au cimetière du Père-Lachaise. On lit sur le piédestal :

1^o En avant :

CHARLES FRANÇOIS
DAUBIGNY
1817-1878

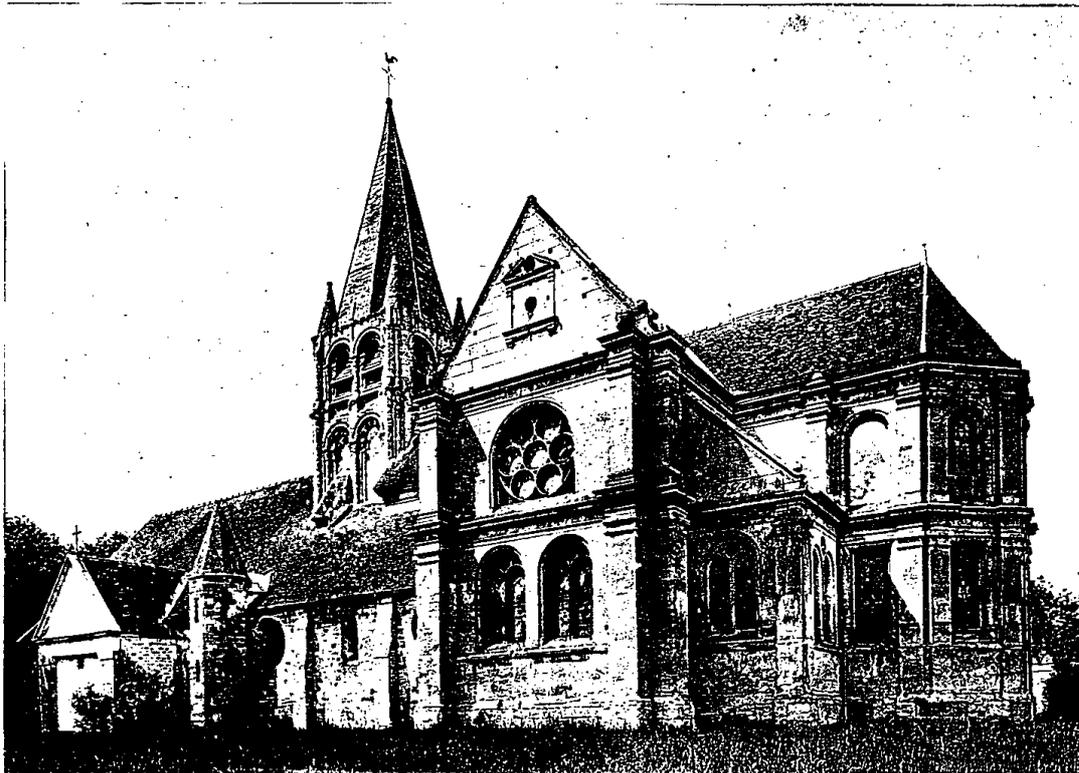
—
OFFERT
A LA COMMUNE D'AUVERS
PAR
L'ÉTAT, LÉONIDE BOURGES (1)
ET LES ADMIRATEURS DE DAUBIGNY

2^o En arrière :

INAUGURÉ LE 17 JUIN 1906
PAR
M. DUJARDIN BAUMETZ (*sic*)
SOUS-SECRETÉAIRE D'ÉTAT
AUX BEAUX-ARTS

*
* *

Avant de quitter Auvers, rappelons la découverte faite en 1881, au cœur de l'agglomération, d'un très curieux objet, — pris d'abord pour un **umbo de bouclier**, puis considéré avec beaucoup plus de vraisemblance comme une **phalère**, autrement dit une bossette destinée à la décoration de tête ou de poitrail d'un cheval, — lequel objet a été donné en 1883 au Cabinet des médailles et anti-ques de la Bibliothèque nationale par M. Alexandre de Gosselin. Cette belle pièce d'orfèvrerie, que l'on attribue à l'époque gauloise, se compose d'une plaque de bronze sur laquelle est appliquée une feuille d'or décorée d'ornements en S (2).



ÉGLISE D'ENNERY

VUE EXTÉRIEURE, PRISE DU SUD-EST

ÉGLISE D'AUVERS-SUR-OISE

CHAPITEAUX DE L'ENTRÉE DU CHŒUR (CÔTÉ NORD)

(d'après des photographies de M. Martin-Sabon)